tants, Syndicats professionnels, organisations privées et Ligues de contribuables.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Après leur séance de la matinée, les congressistes se rendirent à 11 h. 30 à la Chambre de commerce, où ils furent reçus par M. Alfred Descampe, président, qu'entouraient MM. Louis Nicolle, de Diesbach; Proust, députés et de nombreux membres de la Compagnie.

M. Alfred Descamps traduit avec émotion, les sentiments qu'il éprouve devant des anciens frères d'armes; il évoque les souffrances et les ruines de la guerre, particulièrement sensibles dans les régions occupées et il conclut en souhaitant l'instauration d'une paix durable sans qu'en souffre notre sécurité.

M. Goudaert, remercie le président de l'estime qu'il porte aux A.C. et il définit avec justesse la portée du symbole qu'il trouve dans le rapprochement de trois monuments caractéristiques des traditions flamandes : l'ancienne et la nouvelle Bourse et le Théâtre. Enfin, M. Rossignol, exalte l'attitude admirable des populations envahies et leur magnifique résurrection d'après-guerre. Puis il se félicite d'avoir pu se rendre compte de l'effort social des industriels du Nord.

Après cette visite, les invités furent conviés à sabler le champagne dans le grand hall.

L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'APRES-MIDI

La seconde assemblée générale s'est tenue à 14 h. 30, sous la présidence de M. Boulard, vice-président de l'U.N.C.

Sur le rapport de Colleau (Aisne) l'assemblée a adopté un certain nombre de vœux, sur l'Office unique, l'adjonction aux comités départementaux, de membres élus, par les délégués des associations de combattants en nombre égal aux membres élus par les associations de Mutilés etc...

La carte et la retraite du combattant

En ce qui concerne la carte du combattant, l'assemblée a émis le vœu qu'une loi prescrive l'affichage dans les mairies, de la liste tenue à jour, des titulaires, et qu'une loi décide le retrait de la carte aux déserteurs.

L'assemblée décide qu'une opposition irréductible sera faite contre toute atteinte à la retraite du Combattant, sous quelque prétexte que ce soit, et que jamais aucune espèce de discrimination, quant au principe de cette retraite et aux modalités de son application, ne pourra être établie entre les Anciens combattants.

Une Caisse des pensions de la guerre

M. Goy, député, expose enfin le mécanisme de la Caisse des pensions de la guerre, et propose le vœu suivant, adopté à l'unanimité :

« Le Congrès, soucieux d'assurer une meilleure répartition des charges nées de la guerre décide de soutenir la proposition de loi déposée à la Chambre par Jean Goy et deux cent cinquante de ses collègues tendant à instituer une Caisse des pensions de la guerre.

Il forme le vœu que l'action concertée des grandes associations permette de faire voter par les deux Assemblées le texte proposé qui apportera au budget de 1933 et aux budgets prochains, une économie voisine de trois milliards. »

LA SEANCE PLENIERE

Après l'assemblée générale, s'est tenue la séance plénière présidée par M. Lebecq, vice-président de l'U.N.C. le rapporteur M. Tandière, député des Deux-Sèvres, rend compte du travail effectué par la commission.

Il est demandé dans un vœu adopté à l'unanimité, que le livre de M. Paul Poumer, intitulé le *Livre de mes fils*, soit introduit dans les bibliothèques scolaires.

Les vœux

Est voté ensuite un vœu sur le droit de vote des femmes chefs de famille.

Un troisième vœu: la Confédération et la Paix, est également adopté à l'unanimité. Il confirme la volonté de l'U.N.C. formulée dès les premières années de l'après-guerre à l'égard de la sécurité de l'arbitrage et du désarmement et l'opinion que professent 800.000 membres quant au respect des droits que la France a chèrement acquis.

Les incidents qui se sont produits à Carvin au sujet de la représentation d'une pièce qui n'est qu'une longue diatribe contre la Patrie, les Anciens Combattants et titulaires de la Légion d'honneur et de la Croix de guerre ont fait également l'objet d'un vœu qui a été adopté à l'unanimité.

Est également adoptée une motion qui envisage les problèmes soulevés par la situation économique, ses répercussions et les remèdes qu'il est possible d'envisager pour la pallier.

Cette motion rappelle l'attachement de l'U.N.C. aux formules d'organisation de la paix, de l'arbitrage, de la sécurité, de la réduction prudente des armements qu'a adoptées à l'unanimité le Conseil de la Confédération nationale qui sont celles de la France.

La même motion envisage également certains problèmes d'ordre moral concernant la propagande anti-française, les éléments étrangers, l'empoisonnement moral etc...

Cette motion souhaite enfin voir s'instaurer parmi les partis politiques sur toutes les grandes questions d'intérêt national et international, une union large et sincère comme celle dont les anciens combattants ont su donner l'exemple.

Les relations avec les combattants ex-ennemis

Une ardente discussion s'engage ensuite sur la question très grave de la reprise des relations avec les anciens combattants ex-ennemis et de l'opportunité de savoir si l'U.N.C. doit donner son adhésion à la C.I.A.M.A.C. (Conférence internationale des Associations de mutilés et anciens combattants).

A la suite de cette discussion a été adopté le vœu suivant :

Le Congrès fidèle à la tâche poursuivie par l'U.N.C. en faveur de la paix, se déclare prêt à apporter le concours de l'U.N.C. à toute initiative, à tout organisme susceptibles de servir utilement son idéal de concorde internationale.

Dans cet esprit, il donne mission à une Commission spéciale de poursuivre l'étude nécessaire en vue d'une adhésion éventuelle de l'U.N.C. à la C.I.A.M.I.A.C.

Cette Commission adressera aux groupes en vue de compléter leur information:

« Dès que possible, la documentation déjà réunie sur la C.I.A.M.I.A.C et le résumé des vues exprimées sur ce sujet à la Commission d'action générale du Congrès.

» Après l'assemblée de la C.I.A.M.I.A.C. du mois de septembre (assemblée à laquelle deux membres de la Commission spéciale devront assister comme observateurs), un complément de documentation et un rapport définitif. ».

Le Congrès donne mandat au Conseil d'administration de l'U.N.C. de convoquer pour le début de novembre une réunion des présidents de groupes en vue de statuer définitivement sur la question.

La séance s'est terminée par l'adoption, par acclamations, d'un rapport sur l'activité des jeunes dans le sein de l'U.N.C.

LA SOIREE

A 20 h. 30, un banquet était offert à la Presse au Strasbourg, banquet présidé par M. Rossignol ayant à ses côtés M. Aimé Goudaert et les membres du Conseil national de l'U.N.C. ainsi que MM. Proust et Pezet, députés.

A l'heure des toast, MM. Rossignol, Colleau et Pezet félicitèrent tour à tour la Presse de son concours et M. Colleau mit particulièrement en relief la Presse de notre région pendant l'occupation, avec « l'Oiseau de France » et M. Joseph Willot.

A 20 h., sur la Grand'Place, les cent trente-cinq exécutants de l'Harmonie des Mines de Lens exécutèrent un concert très apprécié.

M. BERTHOD

ministre des Pensions présidera aujourd'hui la manifestation de clôture

Voici le programme d'aujourd'hui dimanche :

A 8 h., cérémonie religieuse à la mémoire de M. Paul Doumer, président de la République, et des soldats morts pour la France, en l'église Saint-Maurice, à Lille, sous la haute présidence de S. E. le Cardinal Liénart, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre membre d'honneur du Conseil d'administration de l'U.N.C. du Nord. Le sermon sera donné par Mgr Régout, officier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, aumônier militaire, membre du Conseil d'administration de la Section lilloise de l'U.N.C. La messe sera chantée par la chorale de l'U.N.C., « La Voix des Combattants », de Tourcoing (70 exécutants).

A 8 h., Eglise réformée de Lille, service religieux.

A 10 h., rue du Molinel, rassemblement du cortège, face à la gare.

A 10 h. 30, départ du cortège du Souvenir : Officiels, F.I.D.A.C., U.N.C., sociétés de mutilés et d'Anciens Combattants, régionales et locales.

A 11 h. 30, séance de clôture, Hippodrome Lillois, sous la présidence de M. le Ministre des Pensions.

De 12 à 13 h., grand concert-apéritif, Grand'Place, par la Musique des Mines d'Aniche (Sossevalle).

A 13 h. 30, banquet de clôture (4.000 couverts), Hall A, Foire Commerciale, Esplanade de Lille. A l'orchestre : la Musique du 110 R.I., la chorale de l'U.N.C. « La Voix des Combattants », de Tourcoing, et la Chorale des XXX.

De 15 à 17 h., au jardin Vauban, concert par l'Harmonie des mines de Dourges (110 exécutants).

De 16 à 17 h. 30, place du Concert, concert par l'Harmonie Royale de Merckem (Belgique)

De 17 h. 30 à 19 h., Grand'Place, concert par l'Harmonie des Mines d'Auberchicourt (110 exécutants).

A 20 h., grand banquet en l'honneur de la F.I.D.A.C., Hôtel Royal, 3, boulevard Carnot, à Lille (derrière l'Opéra municipal).

De 20 h. 30 à 22 h., Grand'Place, concert par l'Harmonie des Mines de Liévin.

M. Thomé remplace M. Julien comme directeur de la Sûreté générale

Paris, 18 juin. — M. Thomé, ancien directeur de la Sûreté générale et ancien secrétaire du ministre de l'Intérieur, administrateur de la Banque de l'Indo-Chine, est nommé directeur de la Sûreté générale, en remplacement de M. Julien, nommé secrétaire général honoraire du ministère de l'Intérieur et administrateur de la Banque de l'Indo-Chine.

A LA MANIÈRE DE...

Bucarest, 18 juin. — Une affaire qui rappelle, par certains endroits, l'affaire Lindbergh vient de jeter l'émoi dans la ville de Calaomer, près de Constantza.

Un riche commerçant de Calaomer, M. Linden, recevait, il y a quelque temps une lettre, lui demandant de verser une somme de 50.000 lei, faute de quoi son enfant, âgé de 5 ans, serait enlevé. D'abord effrayé, M. Linden décida de verser la somme demandée, mais ayant reçu une deuxième lettre pressante et plus menaçante encore, il fit appel à la police.

Celle-ci organisa un guet-apens, un rendez-vous fut donné au signataire des lettres, un certain Olaru. Celui-ci put ainsi être arrêté, tandis qu'il se disposait à recevoir l'argent.

L'ex-chef du Gouvernement provisoire du Chili était à la solde des Soviets

Valparaiso, 18 juin. — La police a découvert ce matin, dans le palais de Moneda, des papiers qui prouvent — sans aucun doute possible — que le colonel Grove, chef des rebelles était à la solde des soviets.

Il avait lancé un appel à tous les communistes chiliens leur demandant de lutter contre l'armée pour maintenir la révolution rouge. Cet appel a échoué et le nouveau gouvernement organise une campagne intensive contre le communisme qui a été déclaré illégal.

AVANT LA SEMAINE SOCIALE DE LILLE

Du 25 au 31 juillet prochain, Lille sera le siège des Semaines sociales de France, et il est bien que, de cette ville, d'où sont parties tant d'initiatives et d'idées hardies en matière économique et sociale, se fassent entendre les voix de maîtres éminents, professeurs savants en même temps que chrétiens. Cet enseignement, au demeurant, sera un écho renouvelé des doctrines immuables d'une Eglise toujours adaptée à son époque.

Lille, ville frontière, centre économique, cœur de l'activité et de la civilisation flamandes sera le cadre parfait de cette manifestation scientifique et chrétienne

Au milieu d'une crise économique universelle telle que le monde n'en a peut-être jamais connue, la Semaine sociale de juillet 1932 examinera *Le désordre de l'économie internationale* et parallèlement, les solutions de la doctrine chrétienne.

Réunie dans une région profondément touchée par la crise, mais qui a gardé l'énergie qui fait les résurrections, elle indiquera à toutes les bonnes volontés éparses dans le monde le moyen qu'il faut prendre, les orientations à suivre. Elle dira les erreurs commises et les moyens d'en réparer les conséquences ; elle indiquera les sacrifices à consentir. De même que pour avoir de beaux fruits il faut savoir chaque année couper les branches et tailler impitoyablement afin de mieux limiter la poussée de la sève, de même dans l'économie générale pour obtenir le rendement sain et sûr, il faut savoir se limiter et se concentrer, sans dissiper ses ressources par des efforts inutiles inspirés par le seul désir d'un profit immédiat.

La Semaine sociale exposera la conception chrétienne de l'ordre économique international, tout d'équilibre, de mesure et d'harmonie ; la notion chrétienne de l'économie dont les besoins légitimes de l'homme sont la fin, la notion chétienne aussi des rapports économiques, les nations étant considérées non pas comme des unités souveraines qui s'ignorent mutuellement, mais comme les membres d'une grande collectivité dont l'évolution moderne a encore accru la solidarité et l'interdépendance.

C'est à ces leçons puisées à la source de la science et de la charité chrétienne que sont conviés les auditeurs de la Semaine, dans une atmosphère peut-être plus grande encore que de coutume de cordialité, d'amitié, de collaboration entre maîtres et disciples, tant est grande cette année l'œuvre à accomplir et tant est nécessaire l'effort coordonné pour y parvenir.

LA SECTION DU NORD DU COMITÉ RÉPUBLICAIN DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'AGRICULTURE OFFRE UN VIN D'HONNEUR A M. LOUIS PROUST

M. Louis Proust, député d'Indre-et-Loire, président du Comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture a été reçu hier après-midi par la section du Nord qui lui a offert un vin d'honneur.

La réunion était présidée par le président de la section du Nord M. Sculfort.

M. Louis Proust fit un clair exposé de la situation extérieure et intérieure. La France entend suivre la politique de paix à laquelle le C.R.C.I.A. a toujours voué un attachement particulier mais elle reste fidèle au protocole de Genève: sécurité, arbitrage, désarmement.

M. Louis Proust annonce qu'il partira le 29 juin pour Londres accompagné de M. Sculfort et s'efforcera de resserrer les liens économiques qui se sont relâchés ces dernières années.

L'assemblée fit au président du C.R. C.I.A. une chaude ovation.

LES SUCCÈS DE L'ÉCOLE RÉGIONALE D'ARCHITECTURE

Les résultats du concours d'admission d'architecture à l'école nationale des Beaux-Arts de Paris et aux ateliers régionaux ont été rendus hier par le jury de Paris.

Ont été déclarés admissibles pour le projet d'architecture dont le sujet était: une entrée monumentale d'un cimetière au front:

Pour l'Ecole régionale d'architecture de Lille: MM. Lys, Coasne, Bachelet, Plaquet, Delannoy, Dutrieu, Merveille, Gysel, Houdret.

Nos félicitations à ces élèves et particulièrement à leur professeur M. Hémery.

Un incident à la frontière franco-italienne

Nice, 18 juin. — Un incident de frontière s'est produit au col de Larche (Basses-Alpes).

Un berger italien, habitant la France, M. Beltramo, se rendait en Italie pour y voir des parents. Le brigadier de carabiniers lui refusa le passage de la frontière, sous le prétexte que son passeport n'était pas en règle, ce qui était inexact. Le berger fit demitour.

Quelques instants plus tard, arrivait à la frontière un camion conduit par le chauffeur Rinaldo, citoyen français. Le brigadier, regrettant sans doute d'avoir laissé échapper Beltramo, réquisitionna le camion, non sans avoir menacé le chauffeur.

Il rejoignit le berger et un combat s'engagea entre les deux hommes, au cours duquel Beltramo fut blessé à la jambe gauche.

Finalement, le carabinier regagna seul la frontière. Cet incident a provoqué une vive émotion dans la région.

Dernière Heure

Des industriels de Tourcoing sont blessés dans un accident d'auto près de Lyon

De l'auto avec laquelle ils entrèrent en collision, on retira un mort et un blessé

Lyon, 18 juin. — Au lieu dit « Le Peillon », territoire de la commune de Belleville, une automobile conduite par M. Labatie, entrepreneur de transports à Charentay, accompagné de M. André Santallier, 18 ans, son employé, est entré en collision avec une automobile de MM. Motte frères, industriels à Tourcoing.

M. Santallier a été tué sur le coup. M. Labatie a été grièvement blessé et a été transporté à l'hôpital de Belleville.

MM. Motte frères ont été légèrement blessés au visage.

Un père dénaturé tente de faire écraser sa fillette âgée de deux ans et demi

Les Andelys, 18 juin. — Hier vers 23 h. 30, le nommé Fressard, âgé de 24 ans, journalier à Fleury-sur-Andelle, séparé depuis quelque temps de sa femme, a pris sa fille âgée de deux ans et demi et est parti dans la direction de Belle-Vue. A ce moment arrivait un camion et suivant les déclarations du chauffeur, Fressard a lancé sa fille dans la direction des roues du véhicule tout en avant soin lui-même de se retirer à temps pour ne pas être écrasé. Le chauffeur a pu s'arrêter à trois mètres de l'enfant. Fressard a été arrêté.

Dernières Nouvelles Sportives

AUTOMOBILISME

Une série d'accidents au Circuit du Mans

Le Mans, 18 juin. — Samedi à 16 h., sous la présidence de M. Gaston Gourdeau, sous-secrétaire d'Etat au tourisme, a commencé devant une grande affluence, sur le circuit permanent de la Sarthe, la course des 24 heures du Mans. Vingt-six voitures ont pris le départ.

Les premières heures de course sont marquées par de nombreux accidents. Trévoux, au volant d'une voiture anglaise, capote et se blesse, toutefois sans gravité. Au cours de la troisième heure, la voiture allemande de Foucret abandonne par suite d'ennuis mécaniques. De la Sayette-Baudry, sur voiture française abandonnent également.

A 18 h. 30, près d'Ornage Brisson, sur voiture américaine et Minoia, sur voiture américaine, capotent. Ces deux voitures sont hors de course. A 19 h. 20, Marinoni, sur voiture italienne, qui à la première heure était entré dans les sapins au virage d'Arnage, se retourne sur la piste. Marinoni n'est pas blessé, mais abandonne faute de roues de rechange.

A 20 h., après quatre heures de course l'Allemagne et l'Amérique ont disparu de la compétition. La position des coureurs est la suivante: 1er ex-æquo: Guidotti-Cortese (Italie) et lord Howe-Birkin (Italie) ayant couvert 526 km. 188, à une moyenne de 131 km. 545; 3e Sommer-Morin (Italie), 512 km.696; 4e Czaikowski-Freiderich (France), 499 km.204; 5e Brian E. Lewis-T. E. Rose Richard (Angleterre) 404 km. 760; 6e Lebilleau-Delaroche (France) même distance.

Le déchet est formidable. Sur les vingt-six partants, quinze seulement restent en ligne après quatre heures de course.

NATATION

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Marseille, 18 juin. — Cet après-midi, au Stade nautique du Chevalier Rose-Sports a eu lieu la première réunion des championnats de France de natation.

A l'issue de cette réunion, trois champions de France sont connus: Mlle Yvonne Godard, qui a gagné sans peine le 400 mètres nage libre; Lepage, qui a enlevé après une lutte sévère avec Poussard du S.C.U.F., le championnat de plongeons au tremplin et le Club des Mouettes de Paris, qui a triomphé dans le relais de 300 mètres dames, trois nages, améliorant le record de France de la spécialité d'un cinquième de seconde.

Voici les résultats techniques:

400 mètres Dames (Finale): 1re Yvonne Godard (C.N.P.) en 5' 57'' 1/5.

Plongeons hommes (tremplin): 1re Lepage (individuel), 153 points 86.

300 mètres relais Dames (trois nages: 1re Mouettes de Paris (Salgado, Yvonne Jeanne, Imbert), en 4' 29'' (record de France battu: ancien record: 4' 29'' 1/5, par le Cercle des Nageurs de Paris).

100 mètres nage libre Messieurs. — 1re série: 1er Taris (individuel), 1' 4'' 1/5; 3e Delahaye (E. N. Tourcoing), 1' 7'' 1/5. — 2e série: 1er Thibault (C.N.P.), en 1' 6'' 1/5; 2e A. Vandeplancke (E. N. Tourcoing), 1' 8''. — 3e série: 1er F. Vandeplancke (E. N. Tourcoing), 1' 13'' 1/5. — 4e série: 1er Plenner (Colmar), 1' 12'' 3/5. — 5e série: 1er Boroco (Clermont-Ferrand), 1' 7'' 2/5. — 6e série: 1er Navarra (C.R.S.), 1' 9'' 4/5. — 7e série: 1er Talmone (T. N. Nice), 1' 5'' 4/5. — 8e série: 1er Régis (C.R.S.), 1' 6'' 3/5; 3e Roger (E. N. Tourcoing), 1' 9''.

100 mètres dos, Messieurs. — 1re Série: 1. Nonal (C.N. Seine), 1'14'' 3/5; — 2e Série: 1. Philippot (C.N. Seine), 1'17'' 2/5. — 3e Série: 1. Fayre (Clermont-Ferrand), 1'17''.

200 mètres Messieurs (Le vainqueur de chaque série qualifié pour la finale). — 1re Série: 1. Taris (individuel), 2'19'' 1/5; 3. Van de Casteele (E.N. Tourcoing). — 2e Série: 1. A. Vandeplancke (Tourcoing), 2'24'' 3/5. — 3e Série: 1. F. Vandeplancke (E.N. Tourcoing), 2'23''. — 4e Série: 1. Navarre (C.R.S.), 2'32''. — 5e Série: 1. Brun (C.R.S.), 2'33'' 2/5. — 6e Série: 1. Diener (Colmar), 2'27'' 2/5.

Grand Prix des Jeunes (100 mètres brasse garçons). — Finale: 1. Fritsch (Colmar), 1'26'' 4/5; 2. Benoit (E.N.T.), 1'28'' 2/5.

Grand Prix des Jeunes (100 mètres brasse fillettes). — 1. Smith (Mouettes), 1'39'' 1/5.

BOXE

AL BROWN BAT HUAT AUX POINTS

Paris, 18 juin. — Ce soir, au Cirque d'Hiver, Al Brown a battu aux points Eugène Huat, en dix rounds. Huat fut extrêmement courageux et, s'il fut battu, il lui reste le grand mérite d'avoir été crânement à la bataille du 1er au 10e round. Ajoutons que Al Brown bénéficiait d'un avantage de poids de 1 kil. 250.

Au cours de combats préliminaires, le jeune poids lourd Landrin a battu l'Italien Tiramini, par arrêt de l'arbitre au 1er round, et le champion belge René Devos, opposé à l'Italien Redaelli, a remporté une magnifique victoire, forçant son adversaire à abandonner à la 8e reprise, après l'avoir constamment dominé.

L'Argentin Bianchi bat le Belge Van Hecke

Paris, 18 juin. — Ce soir, au Central Sporting-Club, au cours d'un combat en 10 reprises, le boxeur argentin Bianchi a battu le Belge Van Hecke par jet de l'éponge à la 4e reprise.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 18 juin.

Importations, 18.900; américain, hausse, 3; brésilien, hausse, 3; égyptien, hausse, 5.

	New-York			Nouv. contr.		New-Orléans	
Terme	Préc.	Jour				Préc.	Jour
Disp.	5.25	5.20	—.—	—.—		5.15	5.15
Juin	5.09	5.06	—.—	—.—		—.—	—.—
Juil.	5.15	5.13	—.—	—.—		5.15	5.17
Août	5.24	5.21	—.—	—.—		—.—	—.—
Sept.	5.32	5.29	—.—	—.—		—.—	—.—
Oct.	5.40	5.36	—.—	—.—		5.34	5.37
Nov.	5.47	5.44	—.—	—.—		—.—	—.—
Déc.	5.54	5.53	—.—	—.—		5.48	5.51
Janv.	5.62	5.60	—.—	—.—		5.55	5.58
Fév.	5.70	5.68	—.—	—.—		—.—	—.—
Mars	5.78	5.76	—.—	—.—		5.71	5.74
Avril	5.85	5.83	—.—	—.—		—.—	—.—
Mai	5.93	5.92	—.—	—.—		5.86	5.59

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 1.000; aux ports du Golfe, 9.000; dans les villes de l'intérieur, 1.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 8.000; Continent, 4.000; Japon et Chine, 27.000.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres. — Sur Paris, 92.28; sur Bruxelles, 2605; Esc. hors banque, 1 à 3 ¼; Prêt à court, ¼ à ½.

New-York. — Sur Paris, 393 3/16; Câb. trans., 392.12; sur Bruxelles, 13.92.

SUCRES. — Marché clos.

Un fabuleux héritage au Canada a permis deux audacieuses escroqueries au Portel

La curieuse histoire d'un héritage laissé par un oncle du Canada, et qui date de 1922, vient de rebondir au Portel et à Boulogne-sur-Mer.

Elle fut apportée au Portel par un navigateur anglais qui annonça le décès survenu à Québec, d'un nommé Louis-Marie Ledoux, fils d'Alexis Ledoux et de Geneviève Rigot. D'après ses dires, Louis-Marie Ledoux laissait sept milliards — rien que cela — à ses héritiers.

Naturellement, ceux-ci se découvrirent nombreux, mais les premières démarches n'obtinrent aucun résultat. Cependant, en raison des faits que nous allons relater, une plainte régulière pour détournement et captation d'héritage, a été déposée au parquet de Boulogne.

Les plaignants rappellent qu'une femme exerçant un commerce de marée, se livrait à des dépenses exagérées, ce qui leur donna à penser qu'elle avait touché des sommes importantes de cet héritage. Pourtant il paraît établi que cette femme laissait ses créanciers impayés. D'autre part, un peintre outrelois, qui fut guillotiné pour meurtre et vol, aurait confié à une amie, à Boulogne, des titres dérobés à une Américaine, et qui provenaient aussi de l'héritage !

L'enquête à laquelle se livre la gendarmerie de Boulogne se complique de deux audacieuses escroqueries. Un individu, qui est précisément le frère de la commerçante dont nous parlons ci-dessus, s'est fait remettre deux sommes de 5.000 fr., l'une par un préposé d'octroi, l'autre par une habitante du Portel, avant d'entreprendre des démarches qu'autorisaient leurs qualités d'héritiers. Cet individu a disparu, tandis que ses dupes espèrent toujours en l'oncle du Canada.

UN MONUMENT EN SOUVENIR DES 84me, 284me R.I. ET 4me TERRITORIAL DISSOUS SERA INAUGURÉ LE 31 JUILLET, A LANDRECIES

L'idée première d'élever un monument en souvenir des: 84e, 284e et 4e territorial dissous, émise par le colonel Rat, a fait son chemin.

Les anciens de ces trois régiments dissous qui ont eu l'honneur de servir à Landrecies, ont manifesté le désir d'élever un souvenir dans leur ancienne garnison.

Le Comité d'érection constitué à Landrecies, favorisé par des circonstances exceptionnelles et grâce au concours de la Municipalité, a réussi à mettre sur pied un modeste monument qui perpétuera la grandeur des sacrifices consentis par nos régiments disparus.

L'inauguration de ce monument qui sera élevé devant le pavillon Foch de la Garde Républicaine mobile, aura lieu le 31 juillet 1932, sous les auspices de la municipalité et en présence des autorités civiles et militaires.

La ville de Landrecies, dont la réputation n'est plus à faire, se prépare, d'ores et déjà, à rehausser l'éclat de cette cérémonie du 31 juillet 1932 qui sera la Journée du Souvenir.

LE CONCOURS DU STUD-BOOK DU CHEVAL DE TRAIT DU NORD A CAMBRAI

Vendredi après-midi, s'est ouvert à Cambrai le concours annuel du cheval de trait du Nord. 210 spécimens, tant reproducteurs que produits issus des élevages, étaient réunis pour ce concours. Parmi les membres du Comité d'organisation, nous avons noté MM. Davaine, Leleu, Langrand, Charles Macarez, etc.

LE GAGNANT DES 50.000 FRANCS DE LA LOTERIE DES P.T.T. EST UN BRIGADIER DES DOUANES DE BRY

M. Henri Deladre, brigadier des douanes à Bry, près de Valenciennes, est l'heureux gagnant du gros lot de la tombola des P. T. T.

M. Deladre, âgé de 35 ans, est père de deux garçons âgés respectivement de 10 et 3 ans.

Roubaix

Aujourd'hui, dimanche 19 juin :

Aujourd'hui, saint Gervais; **demain**, saint Syrère.

Soleil : Lever, 4 h. 48; coucher, 20 h. 58.

Lune : Dernier quartier du 11, pleine le 18.

Bulletin météorologique pour la journée du 19 juin (Région Nord) : Ciel demi ou trois quarts couvert; vent Nord-Est, modéré; température en baisse légère.

Pharmaciens de garde : MM. Delsbarre, 165, Grande-Rue; Conesant, 1, boulevard de Paris.

Œuvre de Saint-François-Régis, 42, rue Richard-Lenoir : de 10 à 12 h.

Bibliothèque pour tous, 17 bis, rue du Vieil-Abreuvoir : de 10 h. 30 à 12 h.

Musée Weerts (Hôtel de Ville) : de 10 à 12 h.

Musée de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles : de 10 à 12 h.

Pose de la première pierre de l'Eglise N.-D. de Lourdes : à 11 h. 30, rue de l'Avenir.

Fête civique de la Jeunesse : de 15 à 23 h., kermesse flamande, 42, rue d'Alsace.

Musée de Nadaud : à 15 h. 30, manifestation littéraire aux monuments de Barbieux.

Concert d'été : de 16 h. 30 à 19 h. 30, au Parc Barbieux, par la « Grande Fanfare ».

Se rendant à son travail, un ouvrier boulanger est attaqué de grand matin rue Pellart

Une attaque nocturne a mis en émoi, samedi, de grand matin, la rue Pellart, ordinairement si calme. Il était 3 h. 45 environ quand les habitants de cette artère furent réveillés en sursaut par des cris poussés dans la rue, à peu près à hauteur du Bureau de bienfaisance.

Plusieurs personnes se mirent à leurs fenêtres et ils virent un homme d'une quarantaine d'années attaqué par deux individus qui le rouaient de coups et s'efforçaient de façon manifeste à l'assommer. La victime de cette agression tenait d'une main son veston serré et de l'autre il parait les coups qui pleuvaient drus. L'un des agresseurs, avec un mouchoir essayait de bâillonner le malheureux, tandis que l'autre tentait de lui arracher son portefeuille.

Toujours criant au secours, l'homme essaya de s'enfuir, mais les deux individus le rattrapèrent rapidement et continuèrent de le harceler. Ce que voyant, un des habitants de la rue s'arma de son revolver, avec l'intention de tirer en l'air. Il n'en eut pas le loisir.

Effrayés par le nombre de gens venant à leurs fenêtres, les deux agresseurs lâchèrent prise et à toutes jambes il disparurent vers la rue de la Vigne.

Plusieurs personnes courageuses étaient descendues dans la rue pour prêter main forte à la victime de l'agresseur. Ils trouvèrent celui-ci « groggy » et s'empressèrent de lui donner quelques soins. Il s'agit de M. Rémi Pladys, âgé de 50 ans, ouvrier boulanger, domicilié rue d'Antoing(où sa femme tient un commerce de légumes. Il déclara que, samedi vers 3 h. du matin. il avait accompagné sa femme aux Halles, où elle fait son marché. Il l'avait ensuite quittée et s'était dirigé vers son travail. M. Pladys est premier ouvrier boulanger chez M. Léon Vermesch, 184, rue de l'Ommelet, où il est occupé de 4 h. du matin à midi.

Passant rue Pellart, il fut accosté par deux jeunes hommes qui, avec un accent étranger, lui demandèrent le chemin de Tourcoing.

A peine leur avait-il répondu que les deux individus lui avaient sauté dessus, et sans ses cris, il est probable qu'ils auraient réussi à lui enlever son portefeuille. On sait le reste.

Cette agression a causé une vive émotion dans le quartier où l'on fait maints commentaires sur cet incident. Après avoir bu un cordial, M. Pladys put continuer sa route et se rendre à son travail, escorté de plusieurs personnes. Il porte de nombreuses griffes à la figure mais il ne souffre pas des nombreux coups qu'il a reçus sur la tête.

Halle Filpo. Bon beurre, 16.50. Bon café, 17. Chocolat 8.50. Hollande 12. Gruyère 16

Les résultats de la campagne 1931-1932 du timbre antituberculeux

Pour le département du Nord le résultat de la campagne 1931-32 s'est traduit par une recette totale de 1.560.608 fr. 77, ce qui, pour une population de 2.029.449 habitants, représente une moyenne de 0.773 par tête d'habitant.

Le bénéfice net de l'opération étant de 1.461.000 fr. à partager à raison de 5 % pour le Comité national et de 95 % pour le Comité départemental, la part de ce dernier ressort à la somme de 1.387.950 francs, qui sera consacrée exclusivement à la lutte antituberculeuse.

Roubaix se classe en tête des villes de plus de 100.000 habitants avec 151.898 fr. 36 centimes, soit une moyenne de 1 fr. 31 par habitant.

Le résultat pour notre ville dépasse toutes nos espérances. Jamais nous n'avons atteint semblable chiffre, et il est bon à cette occasion de rappeler ceux des années précédentes:

1927-28..... Fr.	88.044 15
1928-29.....	147.109 05
1929-30.....	147.575 61
1930-31.....	141.991 99
1931-32.....	151.898 36

Le résultat de cette dernière campagne démontre toute l'importance que la population roubaisienne attache à la lutte antituberculeuse et qu'elle ne ménage pas ses efforts pour mener à bien la tâche entreprise.

Le Comité départemental, ainsi que le Comité roubaisien adressent leurs félicitations les plus sincères à tous ceux qui ont contribué à ce succès.

LA MANUFACTURE POLDAZ, 16, rue Daubenton, Roubaix (Place Fosse-aux-Chênes), spécialisée dans tous les vêtements de pluie, l'est aussi dans tous les articles de bains de mer : souliers de natation, barboteuses, etc... 30423

UNE TENTATIVE DE VOL

Au cours de la nuit de vendredi à samedi, une tentative de vol a été commise chez Mme veuve Griaux, âgée de 49 ans, sans profession, 19, rue de l'Ouest.

Vers 1 h. 30 du matin, Mme Griaux, ayant entendu des bruits insolites, se mit à sa fenêtre et aperçut face à sa porte un individu qui, aussitôt, prit la fuite vers la rue de l'Ouest.

Etonnée, Mme Griaux descendit et constata que le volet de sa fenêtre du rez-de-chaussée avait été forcé et qu'un carreau avait été brisé.

Toutefois, rien n'avait été volé. L'individu, alerté par l'apparition de Mme Griaux à sa fenêtre, était parti sans insister.

Néanmoins, une plainte a été déposée et la police enquête.

VISITEZ l'Exposition artisanale permanente, 30, rue des Champs. 29608

LES ROUBAISIENS RÉSIDANT DANS UN RAYON SITUÉ A MOINS DE 2 KILOMÈTRES DE LA FRONTIÈRE BÉNÉFICIERONT DES TICKETS DE PAIN

Les Roubaisiens résidant effectivement à moins de 2 km. de la frontière peuvent obtenir à la Mairie des carnets de tickets leur permettant ou d'aller chercher leur pain en Belgique ou de s'approvisionner à leur boulanger habituel, à un prix sensiblement égal à celui pratiqué en Belgique.

Les carnets de tickets ont une durée de cent jours. Ils comportent cent tickets valables pour 500 gr. de pain concur.

Pour obtenir des carnets, les personnes qui résident dans la zone de 2 km., c'est-à-dire dans les rues indiquées ci-dessous, peuvent retirer une formule de demande aux endroits suivants : Poste de police du 4e arrondissement, rue Voltaire; Poste de police du 5e arrondissement, Grand'Rue; Bureau d'Octroi du Beau-Chêne, boulevard de Metz; Bureau d'Octroi du Cartigny, rue du Cartigny; Bureau d'Octroi du Laboureur, Grand'Rue; Bureau d'Octroi du Sartel, boulevard de Beaurepaire.

Cette formule est à remplir par famille, avec indication de tous les membres vivant sous le même toit, quel que soit leur âge, et à déposer à la Mairie de Roubaix (Bureau des Ecoles).

La personne qui se présentera avec la formule devra produire des pièces prouvant l'identité de toutes les personnes inscrites sur la feuille (livret de famille, carte d'électeur, etc.).

Conformément à l'arrêté du 3 juin 1932, une somme de 1 fr. sera perçue par carnet, lors du dépôt de la demande.

Les carnets seront portés à domicile par les soins de la police et ne pourront être utilisés par les titulaires qu'après visa par le Receveur du Bureau de Douanes de Roubaix-Gare (Gare de Roubaix).

Ainsi qu'il est dit ci-dessus, les riverains peuvent s'approvisionner soit en France, soit en Belgique; dans ce dernier cas, ils devront en faire la déclaration à la Recette des Douanes citée plus haut.

Les boulangers français qui auront reçu des tickets de pain doivent les remettre à la Recette des Douanes où le carnet a été validé, dans un délai de trois jours suivant le 1er, le 11 ou le 21 de chaque mois. Ces tickets devront être accompagnés d'un bordereau conforme au modèle établi par l'Administration des Douanes.

A noter que tout ticket qui ne sera pas remis à la Douane dans un délai de quinze jours suivant la date prévue pour son utilisation, cessera d'être valable.

Le délai